



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt quinze  
L'an mil neuf cent soixante le 16 MAI à 20 H  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 09.05.95

ADMISSION EN NON VALEUR

ANNEE 1992

ANNEE 1993

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception  
de :

ABSENTS : MM. REEB Marianne, LE BORGNE Marc

Excusés : FRANCES Eliane, LE TALLEC Robert.

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,  
Décide d'admettre en non-valeur une somme de 306 francs cor-  
respondant à des redevances eau impayées;

ANNEE 1992 : HERVE Philippe 100 F

ANNEE 1993 : HERVE Philippe 103 F

PRIOL Sabrina 103 F

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an précipités, pour  
extrait certifié conforme au registre.

A BRENNILIS LE 17 MAI 1995;

LE MAIRE;

PIERRE PAUL;

